

DURALEX ■ Jean-Pierre Sueur (PS)

interpelle Arnaud Montebourg

Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, est intervenu hier matin auprès d'Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, pour tenter de débloquer la situation de l'entreprise Duralex, située à La Chapelle-Saint-Mesmin. Dans son communiqué, le sénateur souligne avoir demandé « avec beaucoup d'insistance » que tout soit fait pour assurer « la pérennité et le développement de l'entreprise ». Confrontée à des mises aux normes techniques, cette entreprise « symbole du "made in France" » se trouve dans une situation délicate. Jean-Pierre Sueur a demandé à Arnaud Montebourg « de peser de tout son poids » afin qu'un plan « réaliste » puisse permettre la réalisation des travaux nécessaires. L'élu en appelle également aux soutiens des pouvoirs publics « en particulier par l'intermédiaire de la Banque publique d'investissement ». Rappelons que la mise aux normes (électricité, réparation de fuites de gaz, matériel de sécurité...), réclamée par l'Inspection du travail, a été exigée par le juge en référé du tribunal de grande instance d'Orléans. Duralex a deux mois pour s'y conformer, soit jusqu'au 18 novembre. ■